



Invitation à l'Assemblée générale annuelle
des actionnaires d'ABB Ltd, Zurich
Jeudi 21 avril 2016, à 10 h 00

Invitation

Nous sommes heureux de vous inviter à l'**Assemblée générale annuelle d'ABB Ltd qui aura lieu le jeudi 21 avril 2016 à 10 h 00 (ouverture des portes à 8 h 30)** dans la halle « Messe Zürich », Wallisellenstrasse 49 à Zurich-Oerlikon, Suisse.

Avant l'Assemblée, le petit déjeuner sera offert aux actionnaires.

Lettre du Président

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Avec la numérisation, nous vivons actuellement une quatrième révolution industrielle qui transforme, plus radicalement encore que toutes les autres, de nombreux secteurs économiques. Les clients d'ABB nous font confiance pour conduire ce processus dans les secteurs clés de nos activités que sont l'énergie et l'automation, tout comme nous avons toujours accompagné l'innovation et les changements dans ces segments depuis notre création au 19^e siècle.

La force d'ABB est profondément enracinée dans l'innovation technologique, ce qui nous place au centre des développements actuels dans les domaines de l'énergie propre, des réseaux intelligents et des micro-réseaux, de la robotique, des actifs industriels efficaces et des transports durables.

De grands changements dans les domaines de l'énergie et de l'automation

Aujourd'hui, nos activités sont confrontées à deux tendances mondiales majeures. L'une concerne le recours aux énergies renouvelables qui ne cesse de s'accélérer malgré le faible coût du pétrole, avec une année 2015 marquée par d'importants investissements dans les énergies renouvelables donnant lieu à une augmentation de capacité de 121 gigawatts. Il en résulte une demande sans précédent en ce qui concerne la gestion de la complexité des « réseaux numériques » de demain. L'autre tendance concerne ce que nous appelons l'« Internet industriel des objets, des services et des personnes », qui entraîne, par exemple, la construction de machines de plus en plus intelligentes avec, à la clé, un bond en avant des améliorations en matière de productivité et de sécurité dans l'industrie. En tant que leader mondial dans les technologies d'énergie et d'automation, ABB conduira ces changements et aidera ses clients à en tirer le meilleur profit. Nous les considérons comme vitaux pour nos activités actuelles et futures, et essentiels pour résoudre les causes des défis majeurs auquel notre monde actuel doit faire face, le changement climatique et la faible croissance économique par exemple.

Dans le domaine de la génération d'énergie, les énergies renouvelables transforment peu à peu le mix énergétique et mettent les producteurs traditionnels sous pression en les forçant à repenser leurs modèles d'activités, à réduire l'impact sur l'environnement et à augmenter de manière significative la complexité des réseaux. Les réseaux de demain seront de loin plus complexes, avec de nombreux points d'alimentation allant des centrales électriques classiques au recours à des énergies renouvelables à grande échelle du côté des fournisseurs, et une coexistence de scénarios de demandes traditionnelles et de micro-réseaux et de nano-réseaux du côté des consommateurs. Pour gérer cette complexité, il faudra des réseaux d'énergie numériques à automation intelligente capables d'anticiper les schémas d'offre et de demande, tout en acheminant l'énergie auprès

d'un nombre de points de consommation d'électricité en hausse constante. Cet élément clé de l'offre d'ABB provient désormais d'une activité intégrée qui se concentre sur « l'énergie pour les réseaux », proposée par notre nouvelle division Power Grids, dont l'activité a démarré en janvier 2016.

Dans le domaine de l'automation, les progrès dans la technologie des capteurs, associés à une connectivité omniprésente et à des améliorations massives de notre capacité à traiter et à stocker des données, permettent de rendre les machines de plus en plus intelligentes, de les doter de la capacité d'apprendre et d'interagir avec les personnes de manière inédite. À la base de ce développement se trouve l'Internet des objets, des services et des personnes. À terme, celui-ci permettra d'atteindre la prochaine phase d'automation industrielle, dans laquelle les machines, voire des chaînes entières de processus, apprendront à raisonner et à prendre des décisions, en vue d'une autorégulation et d'une auto-optimisation des processus.

Leader en technologies pionnières

ABB est synonyme d'innovations révolutionnaires qui ouvrent la voie à l'actuelle révolution numérique. Ces technologies répondent aux besoins de nos clients et aux changements majeurs dans les domaines de l'énergie et de l'automation.

En 2015, les innovations d'ABB en matière de réseaux ont porté sur des équipements capables d'ajuster automatiquement les fluctuations de tension sur l'ensemble du réseau de distribution. Ces équipements répondent aux principaux défis posés, en matière de stabilité, par l'importance grandissante des énergies renouvelables dans les systèmes. Nous sommes également à l'origine d'autres « premières mondiales » en matière de haute tension à courant continu (HVDC), une technologie pionnière mise au point et développée par ABB. Parmi ces nouveautés, citons la première liaison ultra-HVDC multi-terminals au monde, activée en Inde et le déploiement réussi d'un nouveau système de récupération, suite à une panne majeure d'électricité en Finlande.

En 2015, nous avons poursuivi notre progression pour que notre stratégie numérique devienne réalité. Notre robot bi-bras collaboratif YuMi, dévoilé à la Foire de Hanovre, a créé l'événement. Ce produit démontre le leadership d'ABB en matière de matériels, de logiciels et de prestations de services. Ce robot de très grande précision et capable d'apprendre, est connecté à notre centre mondial de maintenance conditionnelle à distance. Destiné à renforcer notre leadership en matière de « bâtiments intelligents », le succès commercial de notre système de domotique contrôlé par la voix et baptisé ABB-free@home, a largement dépassé nos attentes. La commande passée par Maersk Line pour équiper 140 porte-conteneurs de notre logiciel témoigne de notre capacité d'innovation dans ce secteur. En s'appuyant sur le design de la coque, les conditions météorologiques et le mouvement des vagues, ce logiciel optimise l'itinéraire de chaque navire pour optimiser sa sécurité, sa rapidité et son efficacité énergétique.

Stratégie Next Level

La maîtrise constante de ces grands changements en matière d'énergie et d'automation requiert à la fois un leadership technologique et une organisation efficace. En 2014, nous avons lancé la stratégie Next Level pour la période allant de 2015 à 2020, dans l'objectif d'atteindre une croissance rentable et d'accélérer la création de valeur durable dans un monde marqué par des changements qui s'opèrent désormais à un rythme accéléré. En 2015, nous nous sommes encore plus rapprochés de nos objectifs grâce au renouvellement de nos efforts en matière d'innovation, à la rationalisation de notre organisation et à la consolidation de notre culture de la performance. Nos clients ont remarqué ces améliorations, comme en témoigne notre indice de satisfaction qui a augmenté de 4 à 48 points en 2015. Une des réussites majeures dans le domaine opérationnel a été le redressement de notre division Systèmes d'énergie qui a retrouvé son objectif de marge au dernier trimestre de l'exercice.

En septembre 2015, nous avons amorcé la phase 2 de la stratégie Next Level, destinée à accélérer la transformation d'ABB. Reposant sur nos trois piliers clés que sont la croissance rentable, l'excellence opérationnelle et la collaboration orientée business, nous continuons à déplacer le centre de gravité vers plus de croissance, plus de compétitivité et moins de risques, tout en accélérant la croissance existante et les programmes d'excellence opérationnelle.

Une action clé de la phase 2 comprend la rationalisation orientée client de nos divisions qui sont passées de cinq à quatre, une mesure effective depuis janvier 2016. La nouvelle division Power Grids, qui comprend des parties des anciennes divisions Produits d'énergie et Systèmes d'énergie, est leader mondial en matière de technologies d'énergie et d'automation pour les réseaux permettant de transporter et de distribuer de l'électricité. Ainsi organisée, cette division est le partenaire idéal pour aider les services publics à faire face au nouveau défi consistant à construire un réseau numérique en vue de gérer la complexité des réseaux et d'intégrer les énergies renouvelables.

La division Electrification Products (EP) récemment créée fait partie des trois divisions dédiées aux secteurs de l'électricité et de l'automation pour les consommateurs d'électricité qui englobent l'industrie, les transports et les infrastructures. Cette nouvelle division orientée marché regroupe notre solide portefeuille de solutions moyenne et basse tension. Avec les divisions Discrete Automation and Motion et Process Automation, la division EP est bien placée pour façonner la nouvelle ère industrielle qui débute.

La réorganisation des divisions, associée aux mesures visant à améliorer la productivité, nous permet de dynamiser la croissance active. Elle nous confère plus de souplesse, plus de rapidité et plus de flexibilité pour atteindre nos objectifs, nous aide à réduire l'écart avec nos principaux concurrents et nous permet de créer plus de valeur au sein d'ABB.

Regardons ce qui a été accompli ...

Nous pouvons nous appuyer sur des fondations solides et sur les résultats de nos réalisations passées. En 2015, ABB a enregistré des résultats solides dans un environnement difficile. Dans une année marquée par l'affaiblissement des marchés et par des incertitudes, nous avons enregistré un volume stable de commandes et obtenu des résultats constants sur une base comparable. Le déploiement réussi de notre structure de pénétration, innovation et d'expansion (ou « PIE ») pour tous nos marchés et segments de clientèle nous a permis d'enregistrer une croissance rentable dans de nombreux domaines, atténuant ainsi les forts vents contraires sur certains marchés. Notre rentabilité, mesurée par la marge d'exploitation EBITDA, était de 60 points de base sur l'exercice pour atteindre 11,8 pour cent.

Néanmoins, nos mesures de restructuration de grande envergure, notamment dans les activités impactées par la forte baisse des prix des matières premières et au niveau de notre programme de productivité administrative, ont pesé de manière significative sur le résultat net de l'exercice, qui a tout juste dépassé 1,9 milliard de dollars US, soit 25 pour cent de moins qu'en 2014. D'importantes fluctuations au niveau des taux de change ont continué à influencer les chiffres de notre bilan en dollars US. Par ailleurs, un des défis auquel nous devons faire face est la baisse du chiffre d'affaires et des marges de notre division Discrete Automation and Motion, qui a souffert du recul de la demande des industries de transformation sur les marchés clés tels que les États-Unis et la Chine pour les biens et les services.

Pour faire face à ces importants vents contraires, notre action décisive sur la productivité, les coûts, le fonds de roulement et la rationalisation de notre organisation nous a permis d'augmenter la marge d'exploitation du groupe pour l'exercice écoulé, tout en maintenant des niveaux élevés de trésorerie.

Notre solide performance financière nous permet de nous engager à dégager des rendements attractifs pour nos actionnaires. L'année dernière, nous avons consacré plus de 3,2 milliards de dollars US au versement de dividendes et aux rachats d'actions. Lors de l'assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration proposera, pour la septième fois consécutive, une augmentation du dividende d'un montant de 0,74 franc suisse par action.

... et visons de nouveaux défis et de nouvelles opportunités

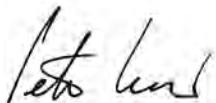
Nos marchés restent difficiles, avec un ralentissement de la croissance en Chine et des conditions stables en Europe et aux États-Unis. Nous nous attendons à des investissements en infrastructures d'énergie et dans le développement industriel en Inde, mais nous observons par ailleurs une stagnation d'autres marchés émergents. Dans ce contexte, nous continuerons à nous concentrer sur nos opportunités pour une crois-

sance rentable, en limitant l'impact des marchés atones par l'exécution rigoureuse de nos mesures liées à la productivité, à la réduction des coûts et à nos actions sur la trésorerie, ainsi que par une collaboration orientée business dans l'objectif de fournir des services d'excellence à notre clientèle.

À plus long terme, les perspectives s'annoncent excellentes pour nos activités : la révolution numérique continue à se développer à grande vitesse, offrant un fort potentiel d'améliorations en termes de productivité et d'activités à moyen terme. Au moment où la quatrième révolution industrielle s'accélère, nous avons créé les bases pour emmener ABB à l'échelon supérieur. Alors que nous progressons nettement sur la voie de nos objectifs, nous restons pleinement concentrés sur notre but qui consiste à rendre ABB plus agile, plus rapide et plus ouvert sur l'extérieur. ABB continuera à être le moteur de changements majeurs dans les domaines de l'électricité et de l'automation.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des collaborateurs aussi dévoués et nous tenons à remercier toutes nos équipes, mais également nos clients et nos partenaires du monde entier pour leur précieux soutien. Nous adressons des remerciements tout aussi chaleureux à tous nos actionnaires pour leur confiance sans faille. ABB est un leader de technologies pionnières solidement positionné sur des marchés porteurs et nous restons mobilisés pour continuer à proposer des rendements attractifs à nos actionnaires, sur la base d'un calendrier de transformations clairement défini.

Avec nos meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peter Voser".

Peter Voser
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2015

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'approuver le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2015.

Explications

Le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2015 sont à la disposition des actionnaires au siège de la société. Ils sont également disponibles sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'accepter le rapport de rémunération tel que présenté aux pages 41 - 67 du Rapport Annuel version anglaise (vote consultatif non contraignant).

Explications

Le rapport de rémunération contient les principes de rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi que les prestations versées en 2015 aux membres de ces deux entités. Le rapport de rémunération 2015 est à la disposition des actionnaires au siège de la société et il est également disponible sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion pour l'exercice 2015.

4. Affectation du bénéfice

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de reporter à nouveau le bénéfice au bilan 2015 d'un montant de CHF 8 621 575 976.

Bénéfice net 2015	CHF	2 973 717 325
Report de l'exercice précédent	CHF	5 647 858 651
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	CHF	8 621 575 976

Explications

Tel que décrit au point 6, le Conseil d'administration propose de remettre du capital aux actionnaires sous la forme d'une réduction de la valeur nominale du capital-actions.

5. Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** :

- a) de réduire le capital-actions de CHF 1 990 679 207.04 d'un montant de CHF 86 000 000.00 pour le porter à CHF 1 904 679 207.04 par annulation de 100 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.86 chacune qui ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé en septembre 2014 ;
- b) de constater sur la base du rapport de révision que les montant dus aux créanciers sont entièrement couverts malgré la réduction du capital-actions ;
- c) de modifier comme suit alinéa 1 de l'article 4 des statuts, à la date de l'inscription de la réduction de capital au registre du commerce (les modifications proposées sont soulignées) :

Article 4, alinéa 1

Le capital-actions de la Société est de CHF 1 904 679 207.04 et est divisé en 2 214 743 264 actions nominatives entièrement libérées. Chaque action a une valeur nominale de CHF 0.86.

6. Réduction de capital par remboursement de valeur nominale

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** :

- a) de réduire le capital-actions de 1 904 679 207.04* d'un montant de CHF 1 638 910 015.36* pour le porter à CHF 265 769 191.68 par réduction de la valeur nominale des actions nominatives de CHF 0.86 d'un montant de CHF 0.74 pour la porter à CHF 0.12 et d'employer le montant de la réduction de la valeur nominale pour rembourser les actionnaires ;
- b) de constater, sur la base du rapport de révision, que les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions ;
- c) de modifier comme suit l'alinéa 1 de l'article 4 des statuts, à la date de l'inscription de la réduction de capital au registre du commerce (les modifications proposées sont soulignées) :

Article 4 alinéa 1

Le capital-actions de la Société est de CHF 265 769 191.68* et est divisé en 2 214 743 264* actions nominatives entièrement libérées. Chaque action a une valeur nominale de CHF 0.12.

- d) de modifier l'alinéa 1 de l'article 4^{bis} (première phrase) et l'article 4 (première phrase) des statuts, à la date de l'inscription de la réduction de capital au registre du commerce pour refléter la réduction de la valeur nominale des actions nominatives de CHF 0.86 d'un montant de CHF 0.74 pour la porter à CHF 0.12 ainsi que la réduction correspondante des montants du capital-actions conditionnel et autorisé.

*En cas de non-approbation de la réduction de capital par annulation d'actions présentée au point 5, la valeur nominale totale et le nombre total d'actions seront ajustés en conséquence. Dans la mesure où de nouvelles actions seraient émises à partir du capital-actions autorisé ou du capital-actions conditionnel préalablement à l'inscription de la réduction de capital au registre du commerce, le nombre total d'actions devra être ajusté en conséquence.

Explications

En conformité avec la politique de dividende de la société consistant à accroître de manière constante et régulière le paiement de dividende sur le long terme, le Conseil d'administration propose le paiement d'un dividende d'un montant de 0.74 par action. Ce paiement, prévu en juillet 2016, sera exonéré de l'impôt suisse car il est le résultat d'une réduction de la valeur nominale de l'action de CHF 0.86 à CHF 0.12.

7. Modification des statuts en relation avec la réduction de capital

Proposition

Pour autant que l'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration au point 6 ci-dessus, le Conseil d'administration **propose** de modifier comme suit l'alinéa 1 de l'article 13 des statuts (la modification proposée est soulignée) :

Article 13 alinéa 1

Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble une valeur nominale d'au moins CHF 48 000 peuvent demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour d'une Assemblée générale. Cette inscription doit être requise par écrit au moins quarante jours avant la réunion et doit préciser les points de discussion et les propositions du ou des actionnaires.

Explications

La proposition décrite au point 7 est le résultat de la réduction du capital-actions proposée au point 6 ci-dessus. Si les actionnaires approuvent la réduction du capital-actions, il leur est proposé de réduire en conséquence le seuil pour l'inscription de points à l'ordre du jour pour ne pas affaiblir le droit d'une minorité de demander l'inscription d'un sujet de discussion à l'ordre du jour. L'article 13 alinéa 1 modifié ne sera inscrit au registre du commerce que si la réduction du capital-actions inscrite au point 6 est approuvée.

8. Votes contraignants sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif

8.1 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, soit de l'Assemblée générale annuelle 2016 à l'Assemblée générale annuelle 2017

Proposition

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale annuelle 2016 à l'Assemblée générale annuelle 2017, s'élevant à CHF 4 700 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

8.2 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres de la direction exécutive pour l'exercice social à venir, soit 2017

Proposition

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice social 2017, s'élevant à CHF 50 000 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale des actionnaires doit approuver le montant maximal global de la rémunération du Comité exécutif. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

9. Élections des membres du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration

La durée de fonctions de chacun des membres du Conseil d'administration expirera lors de l'Assemblée générale annuelle du 21 avril 2016.

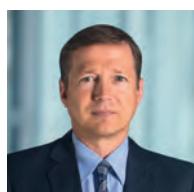
Proposition

À l'exception de M. Roger Agnelli, tous les membres actuels se représentent pour un nouveau mandat. De plus, le Conseil d'administration propose l'élection de M. Frederico Fleury Curado, Mme Robyn Denholm, M. David Meline et M. Santish Pai comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Par conséquent, le Conseil d'administration **propose** de réélire ou d'élire les personnes suivantes au Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2017. L'élection de chaque personne proposée s'effectuera individuellement.



Matti Alahuhta (comme membre)

M. Alahuhta est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2014. Il est président du Conseil d'administration d'Outotec Corporation et de DevCo Partners (Finlande). Il est également membre des conseils d'administration de KONE Corporation (Finlande), et de Volvo AB (Suède). Il est aussi président de la Confédération des entreprises finlandaises. M. Alahuhta est né en 1952 et est un citoyen finlandais.



David Constable (comme membre)

M. Constable est le président, directeur général et membre du Conseil d'administration de Sasol Limited (Afrique du Sud). Il a été précédemment président des opérations du groupe Fluor Corporation (États-Unis), où il a occupé pendant plus de 29 ans des postes de direction. M. Constable est né en 1961 et est un citoyen canadien.



Frederico Fleury Curado (comme membre)

M. Curado est Président-directeur-général d'Embraer (Brésil). Il a joué un rôle déterminant dans l'expansion d'Embraer à l'international en façonnant l'empreinte globale de l'entreprise ainsi que son portefeuille de produits. Il possède une large expérience dans de nombreux domaines fonctionnels allant de la production, de la gestion de la qualité et de l'excellence opérationnelle à la technologie et à la distribution. Il fait partie du conseil d'administration des sociétés lochpe-Maxion (Brésil) et Transocean (Suisse). M. Curado est né en 1961 et est un citoyen brésilien.



Robyn Denholm (comme membre)

Mme Denholm est responsable financière principale et responsable de l'exploitation chez Juniper Networks (États-Unis). Elle a travaillé auparavant chez Sun Microsystems (États-Unis), Toyota et Arthur Andersen (tous deux en Australie), ce qui lui a permis de bien connaître les univers industriels avec de l'expérience acquise dans les domaines de l'audit, de l'automobile, des systèmes informatiques/logiciels et des équipements de réseaux. Elle fait partie du Conseil d'administration de Tesla Motors (États-Unis). Mme Denholm est née en 1963 et est une citoyenne américaine.



Louis R. Hughes (comme membre)

M. Hughes est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mai 2003. Il est président du Conseil d'administration d'InZero Systems (anciennement GBS Laboratories LLC) (États-Unis). Il est également membre du conseil de surveillance d'Akzo Nobel (Pays-Bas) et du Conseil d'administration d'Alcatel Lucent (France). M. Hughes est né en 1949 et est un citoyen américain.



David Meline (comme membre)

M. Meline est directeur financier d'Amgen (États-Unis). Avant de rejoindre Amgen, il a exercé la fonction de directeur financier au sein de la société 3M, de 2008 à 2014. Diplômé en ingénierie mécanique et en économie, il a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur chez AT&T (États-Unis). Il a ensuite exercé pendant plus de 20 ans diverses fonctions dans les domaines de la finance et de l'ingénierie chez General Motors au Brésil, au Kenya, en Corée, à Singapour, en Suisse et aux États-Unis. Il est membre du Conseil d'administration de TRW Automotive (États-Unis). M. Meline est né en 1958 et est un citoyen suisse et américain.



Satish Pai (comme membre)

M. Pai est directeur général délégué de Hindalco Industries Ltd. (Inde). Il a rejoint Hindalco en 2013 après avoir travaillé chez Schlumberger, l'entreprise de services pétroliers et de gaz où il a acquis une grande expérience dans la gestion des secteurs opérationnels et technologiques. Au cours des 28 ans passés chez Schlumberger, il a exercé des fonctions dans l'ingénierie, la R&D, les services après-vente et la gestion de projets en France, en Russie, en Thaïlande, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans les Emirats arabes unis. Il est membre du Conseil d'administration de Novelis Inc. (États-Unis). M. Pai est né en 1961 et est un citoyen indien.



Michel de Rosen (comme membre)

M. de Rosen est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mars 2002. Il est président du Conseil d'administration d'Eutelsat Communications (France), dont il était le Président-directeur-général jusqu'au 1er mars 2016. Il est également membre du Conseil d'administration de Pharnext SAS (France). M. de Rosen est né en 1951 et est un citoyen français.



Jacob Wallenberg (comme membre)

M. Wallenberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis juin 1999. Il est président du Conseil d'administration d'Investor AB (Suède). Il est vice-président des conseils d'administration de Telefonaktiebolaget LM Ericsson AB (Suède) et de SAS AB (Suède). Il est également membre des conseils d'administration de la Fondation Knut et Alice Wallenberg et de la Stockholm School of Economics (Suède). M. Wallenberg est né en 1956 et est un citoyen suédois.



Ying Yeh (comme membre)

Mme Yeh est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2011. Elle est également membre des Conseils d'administration d'InterContinental Hotels Group (Royaume-Uni) et de Samsonite International S.A. (Luxembourg). Mme Yeh est née en 1948 et est une citoyenne chinoise.



Peter Voser (comme membre et Président)

M. Voser est membre et président du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il est membre des Conseils d'administration de Roche Holdings Ltd (Suisse), d'IBM Corporation (États-Unis) et de Temasek Holdings (Private) Limited (Singapour). Il a été directeur général de Royal Dutch Shell plc (Pays-Bas). M. Voser est né en 1958 et est un citoyen suisse.

Explications

Après avoir procédé à une analyse détaillée des futurs besoins à long terme du Conseil d'administration d'ABB et mené à bien un processus complet de nomination, le Conseil d'administration propose l'élection de 4 nouveaux membres. Ils ont été choisis à la fois pour leur expérience à la direction générale et financière de grandes sociétés et pour leur connaissance de l'industrie et de la technologie dans diverses parties du monde, en complément de l'expérience des membres actuels se présentant pour un nouveau mandat. Leur élection aux différents Comités exécutifs se fera en tenant compte de leurs expériences individuelles.

10. Élection au Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'élire :

- David Constable
- Frederico Fleury Curado
- Michel de Rosen
- Ying Yeh

au Comité de rémunération pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2017. L'élection des personnes proposées au Comité de rémunération s'effectuera individuellement.

Explications

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée générale des actionnaires doit élire chaque membre du Comité de rémunération.

11. Réélection du Représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** la réélection de :

- Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse,

comme Représentant indépendant pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2017.

Explications

Selon l'article 15 des statuts, l'Assemblée générale des actionnaires doit élire le Représentant indépendant. Le Conseil d'administration confirme qu'il a conclu à l'indépendance du candidat proposé.

12. Réélection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** la réélection d'Ernst & Young AG en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2016.

Zurich, 17. mars 2016

ABB Ltd

Le Conseil d'administration

Indications sur l'organisation

Rapport Annuel

Le Rapport Annuel sera mis à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Affolternstrasse 44, Zurich-Oerlikon, Suisse, ainsi qu'en Suède, auprès d'ABB, Kopparbergsvägen 2, Västerås. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux actionnaires enregistrés dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote. Le Rapport Annuel sera envoyé sur demande. Il peut également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Enregistrement et cartes d'admission

Les actionnaires enregistrés au registre des actions avec droit de vote à la date du **13 avril 2016** sont autorisés à participer à l'Assemblée générale. Ces actionnaires recevront leur carte d'admission (par courrier prioritaire) sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation ou par vote électronique (e-Voting). La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la société le **15 avril 2016 au plus tard (par courrier) ou le 19 avril 2016 au plus tard (pour le vote électronique)**. Les notifications ou les lettres-réponses arrivant après cette date ne seront pas prises en considération.

Procurations/Votes

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer personnellement à l'Assemblée générale ont la possibilité:

- a) de se faire représenter par un autre actionnaire ABB inscrit et disposant du droit de vote*; ou
- b) de donner procuration au Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse, pour les représenter en sa qualité de Représentant indépendant.

*Note: Dans le cas où l'actionnaire ABB ne peut être identifié ou n'est pas inscrit dans le registre des actions, les instructions sont remises aux Représentant indépendant.

Mandats électroniques/Vote et instructions au Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent s'inscrire sur la plateforme à l'adresse www.abb.com/agm pour demander leur carte d'admission, donner procuration à un autre actionnaire d'ABB ou pour communiquer leurs instructions au Représentant indépendant.

Les identifiants de connexion sont annexés au formulaire de réponse. Les identifiants de connexion personnalisés restent valides et peuvent toujours être utilisés.

Les actionnaires peuvent voter par bulletin électronique à distance ou modifier toutes instructions qu'ils auront pu communiquer **électroniquement jusqu'au 19 avril 2016 à 23 h 59 (HEC)** au plus tard.

Pour plus d'information et pour des instructions relatives à l'inscription et au vote électronique, veuillez-vous référer à la vidéo disponible sur le site www.abb.com/agm.

Aucune restriction au négoce des actions ABB pour les actionnaires enregistrés

L'inscription des actionnaires dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote n'a aucune influence sur la négociabilité des actions ABB détenues par ces actionnaires avant, pendant ou après l'Assemblée générale annuelle.

Actions et droits de vote

Au 11 mars 2016, le nombre total d'actions et de droits de vote d'ABB Ltd est de 2 314 743 264. À la même date, la société détient 145 898 208 actions en propre, correspondant à 145 898 208 droits de votes qui ne peuvent être exercés lors de l'Assemblée générale.

Traduction

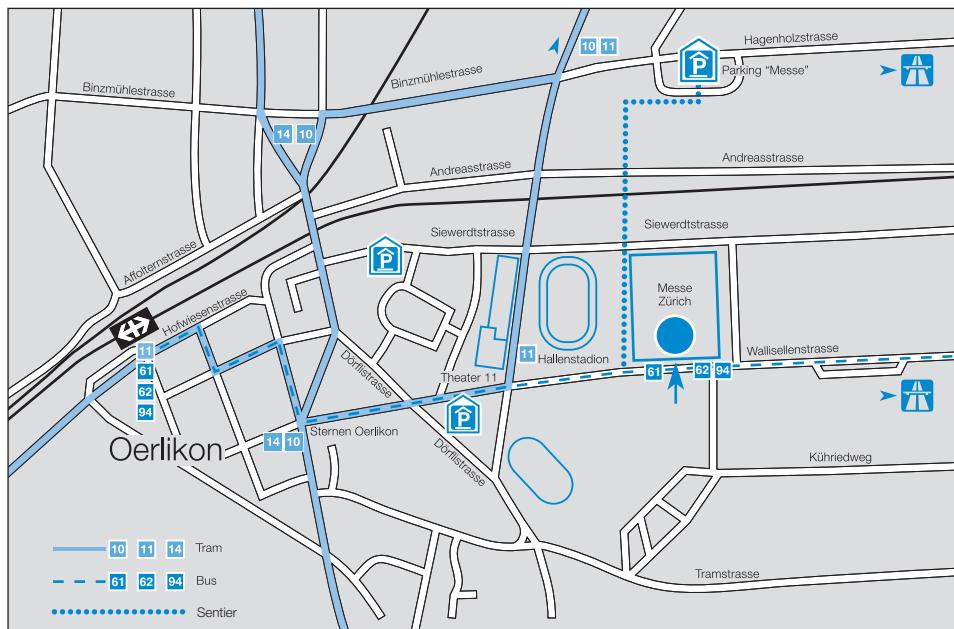
L'Assemblée générale se tiendra essentiellement en allemand. Une traduction en anglais sera proposée.

Retransmission

L'Assemblée générale sera retransmise sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Compte rendu des décisions

Un compte rendu des décisions prises par l'Assemblée générale pourra être consulté peu après l'Assemblée générale au siège de la société à Zurich-Oerlikon, Suisse. Il pourra également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.



Indications pour les participants

Les possibilités de parking sur le lieu de l'Assemblée à la « **Messe Zürich** » étant limitées, il est conseillé d'utiliser les transports publics.

Transports publics

De la gare de Zurich jusqu'à la gare d'Oerlikon, veuillez utiliser les trains S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24.

Continuer avec le tram 11, ou l'une des lignes de bus 61, 62 ou 94 jusqu'à l'arrêt « **Messe/Hallenstadion** ».

À pied : env. 10 minutes de la gare de Zurich-Oerlikon à la « **Messe Zürich** ».

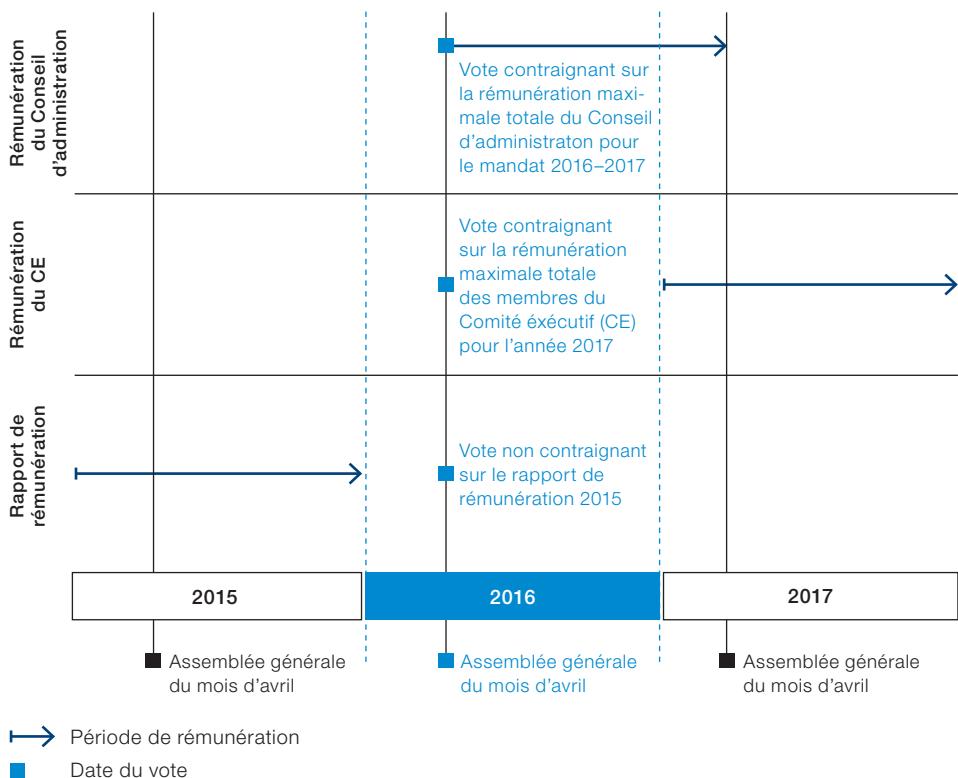
Annexe au Point 8

(Votes contraignants sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif)

Introduction

L'Assemblée générale ordinaire 2016 d'ABB Ltd, demandera aux actionnaires de se prononcer, lors de deux votes contraignants séparés, sur la rémunération totale du Conseil d'administration (CA) pour le mandat 2016 - 2017 et sur la rémunération maximale totale des membres du Comité exécutif (CE), pendant ou au titre de l'année 2017. Un vote non contraignant sur le rapport de rémunération 2015 sera également proposé.

Aperçu des votes sur les rémunérations lors de l'Assemblée générale 2016



8.1 Vote contraignant sur la rémunération maximale des membres du Conseil d'administration pour le prochain mandat, allant de l'Assemblée générale 2016 à l'Assemblée générale 2017

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le nombre de membres à 11 pour la durée du mandat 2016 - 2017, comparé à huit lors du mandat 2015 - 2016. Il est prévu que la rémunération de chaque membre du Conseil d'administration demeure au même niveau par rapport à la période précédente.

Les membres du Conseil d'administration proposent l'approbation d'une rémunération maximale n'excédant pas le montant de CHF 4 700 000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose uniquement d'une compensation fixe. Les membres du Conseil doivent toucher au moins la moitié de leur rémunération sous forme d'actions ABB Ltd.

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont décrits dans l'article 33 des statuts. Sur la base des propositions du Comité de rémunération, le Conseil d'administration détermine le montant de la rémunération de chacun de ses membres en fonction de leur position et de leur niveau de responsabilité.

Des informations complémentaires sur la rémunération du Conseil figurent dans les pages 44 et 45 du rapport de rémunération 2015 (version anglaise) inclus dans le Rapport Annuel d'ABB Ltd.

8.2 Vote contraignant sur la rémunération maximale à accorder aux membres du Comité exécutif lors du prochain exercice financier, soit en 2017

ABB a fait évoluer le système de rémunération des membres de la direction en 2015 afin d'augmenter la vitesse des activités et d'améliorer la flexibilité et l'orientation client. ABB met davantage l'accent sur les objectifs individuels de manière à stimuler et récompenser les excellents résultats et à créer un équilibre entre les objectifs individuels et ceux de l'entreprise dans son ensemble. Par ailleurs, ABB augmente le nombre des critères utilisés pour mesurer la performance pour qu'ils prennent en compte les objectifs financiers, opérationnels, la capacité à opérer des changements et le leadership, en phase avec la stratégie Next Level.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil a renforcé les principes essentiels de la rémunération de la direction exécutive :

- **Lien avec la stratégie** : la rémunération est liée à la stratégie Next Level et à la réalisation d'objectifs ambitieux qui feront l'objet d'un suivi constant, ainsi qu'à un juste équilibre entre les performances individuelles et celles du groupe.
- **Attractivité** : les salaires de base annuels de l'équipe de direction se situent entre le point médian et le quartile supérieur, de façon à attirer les meilleurs talents.

- **Lien avec la performance** : si les objectifs ambitieux intégrés dans les processus de planification d'ABB sont atteints, les éléments variables de salaire se situent dans le quartile supérieur.
- **Indicateurs clés de performance** : des mesures de performance globale ont été conçues pour augmenter les bénéfices par action et le rendement des capitaux investis en cash, et comprennent des objectifs financiers, opérationnels, la capacité à opérer des changements et le leadership.
- **En phase avec les pratiques du marché** : tous les ans, le niveau et la composition de la rémunération font l'objet d'une comparaison avec les pratiques en vigueur dans les entreprises et les marchés comparables.

En 2015, les principaux éléments du système de rémunération des membres de la direction sont les suivants :

- **Salaire de base et autres prestations** : l'analyse annuelle des performances de la direction exécutive conduit à une évaluation des résultats et de la contribution à la stratégie Next Level de chacun de ses membres.
- **Éléments de rémunération variables à court terme** : auparavant basés essentiellement sur la performance du groupe ABB, les éléments de rémunération variables à court terme versés à chaque membre du CE devront désormais refléter une même tendance entre la performance du groupe et celle des individus. Les critères de mesure de la performance individuelle devront permettre à la direction de s'assurer que les résultats sont suffisamment consolidés. Dépassant les simples critères financiers, ils permettront de mesurer la réalisation opérationnelle, la bonne exécution de la stratégie Next Level ainsi que la capacité à opérer des changements et à assurer un leadership. Le niveau d'exécution fera l'objet d'un suivi chiffré et ne sera pas basé sur des ajustements discrétionnaires.
- **Éléments de rémunération variables à long terme** : pour encourager la performance, le poids de l'élément évalué en fonction du bénéfice par action a été revu à la hausse et les conditions d'acquisition (vesting) de l'autre élément, dont la dimension de l'allocation dépend des performances d'ABB des trois dernières années et des performances individuelles de l'exercice précédent, sont désormais liées à la réalisation par l'entreprise d'un seuil de revenu net, dans l'exercice précédent l'année dans laquelle le plan arrive à échéance.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la rémunération totale du CE de 2015 - 2017.

Aperçu des calculs provisoires de la rémunération maximale totale des membres du CE

	2015	2016	2017
Rémunération maximale totale des membres de CE en CHF (millions)			
Actuelle	46		
Cible	43		
Maximum	51		
		52 Compte tenu d'une augmentation normale des salaires et de la variation du nombre des membres du CE	
Suppositions			
Versement de la rémunération variable à court terme – pourcentage ⁽¹⁾ :	100%	150%	150%
Rajustement de l'élément de performance 1 (P1) du plan d'intéressement à long terme ⁽²⁾	0%	+25%	+25%
Nombre des membres du CE	12	12	11

⁽¹⁾ Pour la description complète voir section 2.3.2.1 du rapport de rémunération

⁽²⁾ Pour la description complète voir section 2.3.2.2 du rapport de rémunération

Les principaux facteurs de variation de la rémunération totale sont le nombre des membres du CE, le niveau cible de la rémunération de chaque membre, ainsi que la performance de l'entreprise et les performances individuelles pendant les périodes concernées.

Le niveau cible de la rémunération sera atteint si les membres du CE remplissent les critères de performance, soit un versement de 100 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 100 pour cent du niveau de référence de l'élément de performance P1 du plan d'intéressement à long terme.

Le montant de rémunération maximale totale de CHF 50 000 000 proposé, pour 2017 pourra seulement être atteint si les membres du CE réalisent les critères de performance pour parvenir à un versement de 150 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 125 pour cent du niveau de référence de l'élément de performance P1 du plan d'intéressement à long terme. Durant les trois dernières années, ce niveau de versement n'a pas été atteint au sein du CE d'ABB.

De plus amples informations sur la rémunération des membres du CE figurent dans les pages 46 - 54 du rapport de rémunération 2015 (version anglaise) inclus dans le Rapport Annuel d'ABB Ltd.

Contact

ABB Ltd

Registre des actions

Case postale

8050 Zurich

Suisse

Téléphone: +41 (0)43 317 57 00

Fax: +41 (0)43 317 39 39

share.register@ch.abb.com

www.abb.com